

St Chéron ^{en} BREF

numéro 361 - janvier / février 2022



Meilleurs
V O E U X

Agenda

Attention, la tenue des différentes manifestations reste dépendante de l'évolution de la situation sanitaire. Certains événements pourraient donc être annulés en fonction des restrictions en vigueur.

Sommaire

Arrêt sur images	P. 4 à 6
Cadre de Ville	P. 7
Zoom sur...	P. 8 à 11
Vivre ensemble	P. 12 à 21
Vie associative	P. 22 & 23
Ça bouge !	P. 24 à 26
Tribune	P. 27



ANNULATION

Cérémonie des Vœux

En raison de la situation sanitaire dont l'évolution reste incertaine, la cérémonie des vœux à la population prévue le vendredi 7 janvier 2022 est annulée.

M. le Maire adressera ses vœux à la population sous forme de message vidéo mis en ligne sur le site et la page Facebook de la Ville.



Vacances scolaires d'hiver

Du samedi 19 février au lundi 7 mars (zone C)



 Mairie de Saint-Cheron 91

 SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :
Jean-Marie Gelé
ISSN : 2739-6711

Réalisation - Impression :
Imprimerie WILLAUME-EGRET
© 01 69 46 10 14

Illustrations/Photos : Freepik

Janvier

DU 8 AU 30 JANVIER

EXPOSITION « L'ALMANACH DU FACTEUR »

Ecomusée de Saint-Chéron

P26

JEUDI 13 JANVIER

COLLECTE DE SANG

Salle d'Orgery de 15h30 à 20h

P12

SAMEDI 15 JANVIER

CONCERT DU WOODTOWN ORCHESTRA

Salle du Pont de Bois à 20h30

Entrée : 10 €

P24

SAMEDI 22 JANVIER

NUIT DE LA LECTURE

Club des Tourelles à partir de 20h

P24

DIMANCHE 30 JANVIER

CONCERT DES HARMONIES DE ST-CHÉRON ET MÉRÉVILLE

Salle du Pont de Bois à 16h

Entrée libre

P25

Février

JEUDI 3 FÉVRIER

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour les malades et leurs familles
Club des Tourelles de 14h à 16h30

DU 5 AU 27 FÉVRIER

EXPOSITION « L'UNIVERS DE TINTIN »

Ecomusée de Saint-Chéron

P26

SAMEDI 12 FÉVRIER

SOIRÉE DISCO

Salle du Pont de Bois à 21h

Sur réservation

Entrée : 20 €

P25

DIMANCHE 13 FÉVRIER

LOTO DE L'ASSOCIATION JEAN LE MAO

Salle du Pont de Bois à partir de 14h

SAMEDI 19 FÉVRIER

FARANDOLE FOLKLORIQUE

Organisée par Aldeias Perdidas de Portugal

Salle du Pont de Bois à 22h

Entrée libre

DIMANCHE 20 FÉVRIER

FESTIVAL FOLKLORIQUE

Organisé par Aldeias Perdidas de Portugal

Salle du Pont de Bois à partir de 14h30

Entrée libre

Chèques-cadeaux CCDH

La validité des chèques-cadeaux CCDH est prolongée jusqu'au 28 février 2022 !

Pour rappel, ils peuvent être utilisés dans plus de 80 commerces du territoire. Retrouvez la liste complète sur www.ccdourdannais.com.



Collecte de vos sapins de Noël

Les fêtes sont passées et il est temps de vous séparer de votre sapin de Noël !



Faites recycler vos sapins naturels en les déposant sur le parking ouest de la mairie (côté marché), dans l'enclos prévu à cet effet au niveau des garages situés en-dessous de l'école maternelle du Centre :

Du vendredi 14 janvier après-midi jusqu'au dimanche 16 janvier

Attention : Ne déposez que les sapins naturels, sans décoration, sans sac, sans neige artificielle et sans pieds cloutés.



Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Édito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Tout d'abord, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence, en espérant que vous avez toutes et tous passé d'agréables fêtes, en famille ou entre amis.

J'aurais souhaité que nous puissions nous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux mais la dégradation de la situation sanitaire nous oblige malheureusement à l'annuler. Ce rendez-vous convivial ne saurait en effet s'accorder avec des risques de mise en danger de la santé des habitants.

Aussi, je m'adresserai à vous en janvier par un message vidéo, dans lequel je vous présenterai le bilan de nos actions et nos projets pour les mois à venir.

Nous avons notamment pour objectifs de préserver le dynamisme de notre petite ville et sa qualité du « vivre-ensemble ». C'est pourquoi nous maintenons à ce jour l'organisation de nos animations en début d'année tout en restant bien sûr vigilants et soucieux du respect des restrictions sanitaires.

Nous avons également d'ores et déjà travaillé sur le budget communal 2022 en menant une réflexion sur les futurs investissements à prioriser.

Parmi tous les projets, nous savons que nous devons adapter nos groupes scolaires à l'évolution démographique de la ville.

Afin de répondre aux prévisions d'accroissement de notre population, la commune a lancé en 2021 une étude sur le besoin d'agrandissement du groupe scolaire du Pont de Bois pour permettre l'accueil de nouveaux élèves au sein de nos écoles. Cette dernière a mis en évidence la nécessité de créer des classes supplémentaires et d'augmenter la capacité de la cantine.

Seulement, l'emprise foncière actuelle était insuffisante pour un tel projet, ce qui nous aurait obligés à réduire les espaces extérieurs. La commune a donc profité en fin d'année de la mise en vente d'une propriété bâtie contiguë à l'école élémentaire du Pont de Bois pour exercer son droit de préemption et devenir propriétaire du terrain.

Cette acquisition permettant d'obtenir une emprise foncière supplémentaire suffisante pour mener à bien le projet d'agrandissement, nous allons pouvoir préparer plus sereinement le plan pluriannuel des investissements à venir.

Pour terminer cet édit, je vous souhaite à toutes et à tous bon courage pour cette reprise.

Bien à vous

Rencontrez votre maire

M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16

Arrêt sur images

Concert

► Samedi 30 octobre



Les groupes *Bluesenstock* et *Les Zacoustiques* se sont réunis sur la scène de la salle du Pont de Bois le temps d'une soirée.

Commémoration de l'Armistice 1918

► Jeudi 11 novembre



Cérémonie au carré militaire du cimetière



Dépôt de gerbe de Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, au monument aux morts

Téléthon

► 4 & 5 décembre

Pour cette édition 2021, les municipalités de Saint-Chéron, Breux-Jouy, Sermaise et Saint-Cyr-sous-Dourdan ont organisé une grande vente au profit du Téléthon sur deux matinées : bonnets, t-shirts, accras, gâteaux, soupes...





Marché de Noël

► 26 & 27 novembre

Pour son grand retour, un mois avant les fêtes de fin d'année, le Marché de Noël a attiré plus de 1000 visiteurs sur deux jours !



Spectacle « Le Supershow »



La Ferme du Père Noël



Atelier maquillage



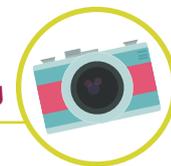
Atelier de décoration

Les professeurs du conservatoire municipal de musique ont organisé de leur côté un concert de gala le samedi 4 décembre.



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

► Ces opérations ont permis de collecter 2557 € (dont 810 € de dons).



Réunion publique d'information sur la ZAC « Les Prairies de la Juinière »

► Samedi 11 décembre



Les Harpadours

► Samedi 11 décembre

Distribution du Colis de Noël

► Samedi 18 décembre

En raison de la situation sanitaire, les élus se sont déplacés comme l'année dernière au domicile des Saint-Chéronnais âgés de 70 ans et plus pour leur remettre le colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Cette année, **483 colis ont été distribués** : 323 individuels, dont 27 en maison de retraite, et 160 pour les couples.



Salon des jeux vidéo

► Mercredi 22 décembre





Travaux

Voirie

► Réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue du Coteau Nord (partie comprise entre l'avenue de Dourdan et le passage à niveau) et de la rue Traversière

Coût : 175 000 €



Rue du Coteau Nord



Rue Traversière



La seconde partie de la rue du Coteau Nord (partie comprise entre le passage à niveau et la rue Richard Vian) sera réalisée au printemps prochain.

Depuis le mois de septembre, divers chantiers ont également été réalisés dans les bâtiments communaux et en extérieur.

Prairie de Saint-Evrout

Une partie du cheminement piéton a été repris dans cette zone humide de la prairie où il était difficile de passer après chaque épisode pluvieux.

Coût : 7 100 €



Locaux associatifs

Réfection de la peinture et des sols des locaux associatifs situés au-dessus de la maison médicale.

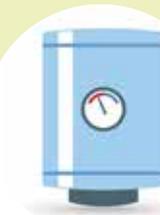
Coût : 38 200 €



Écoles

Les chaudières de la cantine scolaire et de l'école maternelle du Pont de Bois ont été remplacées par des appareils modernes et plus économes.

Coût : 24 100 €



ZAC Les Prairies de la Juinière

Le futur quartier se dessine !

Le 11 décembre dernier, l'équipe municipale et l'aménageur Crédit Mutuel Aménagement Foncier ont invité la population à une réunion publique d'information pour présenter l'état d'avancement de ce projet d'envergure, qui va contribuer au développement de notre commune. Ce premier numéro de l'année est donc l'occasion de faire le point sur ce nouveau quartier qui s'étendra sur une superficie d'environ 4,7 hectares.

Avancement des travaux de viabilisation



Débutés en avril 2021, les travaux d'aménagement du quartier « Les Prairies de la Juinière » se termineront au printemps prochain.

À ce jour, les réseaux pour l'assainissement et l'eau potable ont été réalisés, tout comme les bordures qui permettent de délimiter les parties privées et publiques sur le terrain.

Les réseaux pour l'éclairage ont été préparés ; l'éclairage définitif ne sera installé qu'en phase définitive de travaux mais un éclairage provisoire sera mis en place dès la fin de la phase de viabilisation.

Les raccordements à l'eau potable et au gaz ont été respectivement effectués par Veolia et GRDF. Le raccordement à l'électricité sera réalisé courant janvier par Enedis .

Un quartier mêlant harmonieusement maisons individuelles, maisons de ville et appartements

À l'image de Saint-Chéron, ce nouveau quartier porte l'ambition d'accueillir tous ceux qui le souhaitent en proposant des logements de typologies variées, offrant à tous des conditions optimales de confort.

Pour rappel, le projet comprend la réalisation de 168 logements :

- 54 maisons individuelles sur des terrains à bâtir,
- 54 maisons de ville (maisons individuelles groupées),
- 60 appartements.

Les premiers permis de construire ont été déposés pour les **maisons individuelles et les travaux devraient débuter au printemps prochain.**

Concernant les maisons groupées et les immeubles de logements collectifs qui se situeront au cœur du quartier, la réalisation a été confiée au promoteur Perspective Immobilier. Considérant les délais pour les différentes autorisations, **la construction de ces habitations ne débutera pas avant 2023.**



La réalisation du promoteur Perspective Immobilier comptera 33 élégantes maisons de ville individuelles, dont 21 T4 et 12 T5 (en R+1 voire en R+1 + combles).

Pour les logements collectifs, de petits immeubles de faible hauteur (R+2 + combles au maximum), s'inscrivant également dans une ambition architecturale respectueuse de la ville, verront le jour.

Deux bâtiments proposeront en tout 65 appartements de tailles variées et permettront à toutes les familles de trouver un logement adapté à leurs besoins et à leur style de vie.

Il était essentiel d'imaginer un quartier respectant l'identité architecturale de la ville, de lui donner vie en créant des espaces communs et d'assurer la qualité de vie des futurs résidents.

Afin de pouvoir vous faire une idée du visage de ce futur quartier, voici quelques perspectives actualisées au mois de décembre par le promoteur.



Exemple d'une sente

Des couleurs douces, des matériaux variés et de la place pour de la verdure : l'élégance des maisons de ville a été une exigence forte du projet global.



Rue principale du quartier

L'architecture des petits immeubles répond à la **même ambition d'élégance en s'inspirant des maisons traditionnelles présentes à Saint-Chéron** tout en offrant de fortes garanties de confort aux futurs habitants.



La Ville de Saint-Chéron a tenu à ce que le quartier soit ouvert et accessible à tous.

C'est pourquoi le quartier comprendra des logements à prix raisonnables, réservés à des ménages primo-accédants sous conditions de ressources, et des logements en locatif aidé (location à prix modéré).



L'échange et le vivre-ensemble étant au cœur de la démarche, la dimension collective du projet a été un critère majeur pour le choix du promoteur.

Afin de créer un quartier où il fera bon vivre ensemble, « Les Prairies de la Juinière » proposeront ainsi des **espaces partagés et conviviaux**.

Pour les résidents des collectifs et des maisons de ville de Perspective Immobilier :

- ▶ **Un local vélo de 126 m²**, comprenant un espace de réparation doté d'un établi et d'outils, sera par exemple à la disposition des cyclistes.
- ▶ Les jardiniers et bricoleurs amateurs trouveront aussi leur bonheur avec un atelier de bricolage dédié.

Pour tous :

- ▶ Un **city stade** réjouira les sportifs !
- ▶ Une **maison de quartier** (au premier plan sur la photo ci-dessus), destinée à l'usage de l'ensemble des Saint-Chéronnais et des associations, invitera à la rencontre et à la création de projets.

Enfin, une chambre d'hôte au sein de la résidence (un T1 partagé entre les copropriétaires) sera à disposition des familles et amis des résidents des logements collectifs.



Un projet répondant à des ambitions écologiques fortes

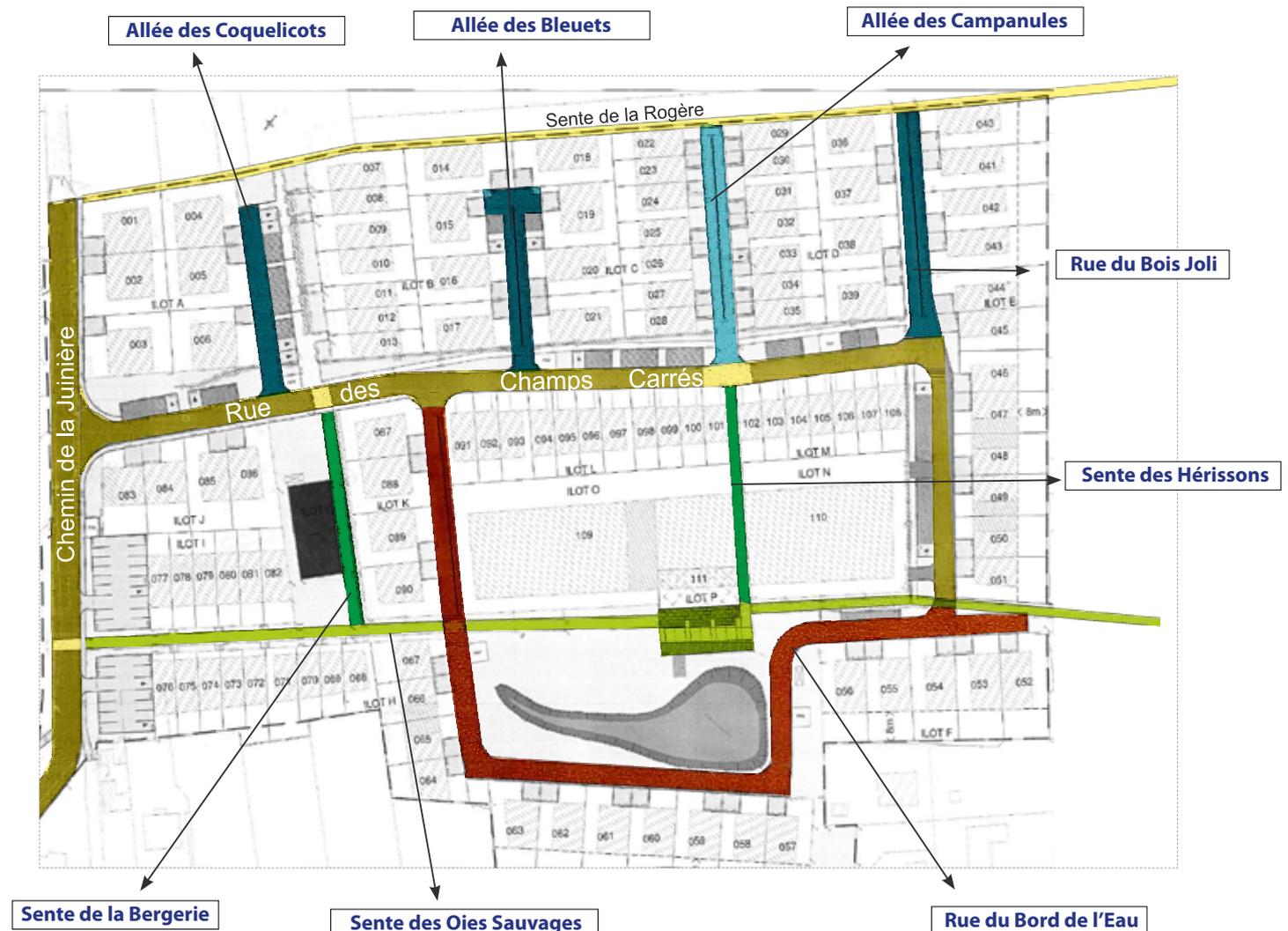
Afin d'obtenir la labélisation «écoquartier» pour les Prairies de la Juinière, la Ville de Saint-Chéron et le Crédit Mutuel Aménagement Foncier ont engagé des démarches ambitieuses pour remplir les 20 engagements du label.

Le quartier a été pensé selon les meilleurs standards. Il protégera les ressources naturelles et sera économe en énergie grâce à des **constructions de qualité**. La préservation de la faune sauvage a fait l'objet d'une attention particulière.

Des **corridors écologiques** permettront de développer la faune et la flore ainsi qu'une gestion des eaux de pluie intelligente, avec un minimum de tuyaux pour préserver les paysages. C'est la prairie centrale, poumon vert du quartier, qui évacuera les eaux de pluie. L'orientation du soleil et la pente du terrain ont été prises en compte pour offrir le meilleur ensoleillement aux futurs habitants.

Les nouvelles rues dénommées !

Suite à l'appel à idées lancé en septembre dernier (sur le thème de la nature), une sélection a été effectuée par le Bureau municipal. Les élus ont notamment tenu compte de l'histoire de la zone ainsi que de la faune et de la flore existantes sur le lieu. Ce choix a été ensuite validé par le conseil municipal lors de la séance du 18 novembre 2021.



Collecte de sang

En partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS), la commune de Saint-Chéron va organiser plusieurs collectes de sang au cours de l'année 2022. La première d'entre elles se déroulera le jeudi 13 janvier de 15h30 à 20h à la salle d'Orgery.



Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des dernières années.

Les réserves ayant été affaiblies par la crise sanitaire, il est important de rester toutes et tous mobilisés pour donner son sang !

Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de **18 à 70 ans** (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins **50 kg** (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une **pièce d'identité**

Informations COVID-19 :

- L'EFS accueille tous les donneurs sur l'ensemble de ses maisons du don et collectes mobiles dans le respect des gestes barrières, dont le port du masque qui reste obligatoire. Il n'est pas nécessaire de présenter un test pour donner son sang, ni d'être vacciné.
- L'EFS rappelle qu'il est possible de donner son sang sans délai, que ce soit avant ou après une injection de vaccin contre la Covid-19.
- Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid doivent attendre 14 jours après la disparition des symptômes pour pouvoir donner leur sang, ou 14 jours après avoir été testé positif.



▶ **Collecte sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**

La confirmation de votre rendez-vous sera envoyée par Email et/ou SMS.

▶ **Pensez à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !**

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test* en ligne sur dondesang.efs.sante.fr (rubrique « Puis-je donner ? ») ou **Appli Don de sang**

**Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don*

Collectes organisées à Saint-Chéron en 2022

- ▶ 13 janvier
- ▶ 25 avril
- ▶ 15 juillet
- ▶ 7 octobre
- ▶ 13 décembre





Prix des P'tits Loups

Le prix des P'tits loups est né en 2008 pour donner le goût de lire et d'éveiller le sens critique des jeunes essonnais. Tous les ans, les enfants de 7 à 10 ans sont invités à élire leur album préféré !



Organisé par la Médiathèque Départementale de l'Essonne (MDE), le prix des P'tits Loups propose deux sélections :

- ▶ « Graines de loups » pour les 7-8 ans,
- ▶ « Loups en herbe » pour les 9-10 ans.

Les albums sont sélectionnés par un comité composé de bibliothécaires de la MDE et du réseau, selon les critères suivants :

- Être en langue française,
- Être édités dans les deux années précédant le prix,
- Faire preuve d'originalité dans le fond (écriture, sujet) et/ou dans la forme,
- Être édités dans une petite ou une moyenne maison d'édition,
- Être un auteur/illustrateur émergent, au maximum trois albums édités, résidant en France.

Partenaire de ce projet culturel, la bibliothèque municipale invite les jeunes saint-chéronnais à venir découvrir dès maintenant la sélection 2022, qui comprend 4 albums par catégorie.

Chaque lecteur en herbe pourra voter pour son album préféré ; les votes sont recueillis jusqu'aux vacances de printemps.

+ d'infos : <https://mde.essonne.fr/ptits-loups.aspx>

▶ Rappel des jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale :

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi de 10h à 12h

Vendredi de 16h à 19h

Samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Un Point Relais CAF à votre disposition en mairie

Depuis le mois d'octobre 2021, la municipalité a ouvert un point relais CAF en mairie. Ce service vous accueille les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h avec l'accompagnement d'un agent communal si besoin.



Le point relais CAF est un **espace numérique aménagé facilitant l'accès à vos droits et services** sur les sites de la CAF (caf.fr et monenfant.fr).

C'est une solution de proximité efficace pour vous aider dans vos démarches courantes comme :

- Consulter Mon compte (mes derniers paiements, mes alertes...)
- Faire des simulations (RSA, prime d'activité...)
- Effectuer des démarches en ligne (demande d'aide au logement, déclaration de ressources trimestrielles...)

Cet espace numérique vous permet également d'accéder à d'autres sites institutionnels : impot.gouv.fr, service-public.fr, ameli.fr...

- ▶ **Prise de rendez-vous possible sur :**
www.rdv360.com/mairie-de-saint-cheron



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

À compter du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez envoyer votre demande d'autorisation d'urbanisme en format courrier ou, si vous le souhaitez, de manière dématérialisée.



C'est ce qu'on appelle la saisine par voie électronique (SVE), un mode de fonctionnement déjà applicable pour d'autres actes administratifs.

Pour ce faire, vous devrez utiliser cette adresse dédiée : demat.ads.urba@saint-cheron.fr

Toutes les informations sur : www.saint-cheron.fr

▶ MA VILLE / Urbanisme / Demandes d'autorisation d'urbanisme

Inscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2019 ? Alors il est en âge de découvrir les joies de l'école !

Afin de pouvoir anticiper les effectifs de nos écoles maternelles, nous vous demandons de bien vouloir inscrire dès maintenant vos enfants.

- ▶ Pour inscrire votre enfant en petite section de maternelle, présentez-vous au service Enfance muni :
 - de votre livret de famille,
 - d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).
- ▶ **En cas d'emménagement dans la commune, merci de contacter le service Enfance pour inscrire votre enfant à l'école (maternelle ou élémentaire).**

Renseignements : Service Enfance – 01 69 14 13 31 – m.marchand@saint-cheron.fr

Renouvellement de pièce d'identité

Pensez à anticiper votre demande

Suite à plusieurs mois d'activité au ralenti en 2021 à cause de la crise sanitaire, les demandes de renouvellement de titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport) ont fortement augmenté depuis le mois de septembre dernier.

C'est pourquoi le délai pour l'obtention d'un rendez-vous est depuis plusieurs semaines rallongé, tout comme celui de fabrication du titre d'identité après le dépôt de votre dossier.

Nous vous conseillons donc d'anticiper au maximum votre demande si vous souhaitez voyager ou si vous vous présentez à des concours prochainement.

Renseignements : 01 69 14 12 97

Pour prendre rendez-vous en mairie de Saint-Chéron :
<https://www.rdv360.com/mairie-de-saint-cheron>





Bienvenue à

Bella Pesaro

Un nouveau restaurant en centre-ville !

Bella Pesaro vous invite à venir découvrir ses plats français et italiens préparés avec des produits frais et de qualité.

Pizzas, pâtes, poissons, viandes... Cette nouvelle adresse vous propose une cuisine riche et variée !

Le restaurant dispose de 40 places assises et propose également la vente à emporter.

Jours et horaires d'ouverture :

- ▶ Du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 21h
- Fermeture à 23h les vendredi et samedi soir

+ **d'infos** : <https://bellapesaro.com/>



Bella Pesaro – 10 rue Charles de Gaulle – 91530 Saint-Chéron
Renseignements, réservations et commandes : 09 81 19 96 28



**OUVERTURE
COURANT JANVIER**

Promenade de chiens

Vous avez un emploi du temps chargé ou vous êtes dans l'incapacité physique de promener votre chien ?

Les journées plus courtes en hiver vous offrent moins de possibilités pour balader votre chien ?

Pas de problème, Dog's mind s'en occupe pour vous !

Les promenades collectives proposées permettront à votre animal d'assouvir ses besoins d'olfaction (dépense mentale), d'exploration (dépense physique) et de rencontres canines (besoins sociaux). Elles garantissent à votre chien l'exercice et les relations sociales indispensables à son **équilibre** et à son **bien-être**.

- ▶ Promenade en groupe de 5 maximum
- ▶ Sur Saint-Chéron, Sermaise, Roinville et Dourdan
- ▶ Les matins du lundi, mercredi et vendredi

Votre chien est récupéré puis ramené chez vous après 1h30 de balade en forêt.

Tarifs et conditions : www.dogsmind.fr

Renseignements et réservations : 06 63 39 20 88 - contact@dogsmind.fr



Vous démarrez votre activité ?

N'hésitez pas à contacter le service communication pour une parution gratuite dans un futur numéro.

Afin de soutenir les professionnels, le journal municipal consacre une rubrique à la présentation des nouveaux acteurs économiques s'installant sur la commune.

Vous pouvez également bénéficier d'une présentation sur la page Facebook officielle de la ville.

Renseignements :

01 69 14 13 19

j.lassalle@saint-cheron.fr

Accueil de jour de Saint-Chéron

Faire face à la maladie

L'accueil de jour de Saint-Chéron accueille des personnes de tous âges, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés vivant au domicile.

« Notre but est d'accompagner les malades afin de maintenir leurs acquis et de leur permettre de continuer à faire des gestes du quotidien », nous explique Candice Zentar, infirmière coordinatrice.

Cet accueil permet aussi aux familles des moments de répit indispensables à l'équilibre de chacun.

L'équipe de 5 personnes qui gère l'accueil de jour a été renouvelée en grande partie en fin d'année.

Dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante, deux assistants de soin gériatrique, une psychomotricienne et une psychologue proposent des activités variées, qui sont autant d'occasions de stimuler les sens, la motricité, les capacités cognitives, le lien social et l'estime de soi.

L'accompagnement, en individuel ou en groupe, est ajusté aux besoins et aux goûts de chacun.

Ainsi, sont proposés des ateliers créatifs, de mémoire, d'équilibre et de prévention des chutes, des jeux de société, d'adresse, du jardinage, des sorties extérieures, de la relaxation... Toutes ces activités ont pour objectifs de valoriser, maintenir et renforcer les capacités des personnes accueillies.

Ouverte du lundi au vendredi, la structure peut accueillir jusqu'à 14 personnes quotidiennement. Chacune peut être reçue une ou plusieurs journées par semaine, définies au préalable. Le transport peut être assuré par la famille ou un transporteur.

« Nous disposons encore de quelques places, aussi, nous voulons nous faire connaître parce que nous pouvons aider les familles qui font face à cette maladie, qui isole souvent les personnes qui en sont atteintes ainsi que leurs aidants », conclut la responsable de l'accueil de jour.



Accueil de jour Coallia

64 avenue de Dourdan - 91530 Saint-Chéron

☎ 01 64 56 51 15

accueildejoursaintcheron@coallia.org

De gauche à droite : Martine Dubois, assistante de soin en gériatrie, Odile Mestre, psychomotricienne, Candice Zentar, infirmière coordinatrice, Vanessa Cau, psychologue, et Vincent Pisseloup, assistant de soin en gériatrie

Un nouveau prêtre à Saint-Chéron

Ordonné en septembre dernier, le Père Franck Valadier a posé ses valises le même mois dans la paroisse de Saint-Chéron.



Natif de l'Essonne, il a grandi dans notre département. Avant d'entrer au séminaire, l'école qui forme les prêtres, il a travaillé en tant qu'éducateur et concepteur de pièces automatisées. Côté loisirs, il a également été champion départemental de boxe.

- ▶ Le Père Franck Valadier accueille tous ceux qui souhaitent être entendus en confession les deuxièmes mercredis de chaque mois.
- ▶ Une messe est célébrée tous les dimanches matin à 11h à l'église de Saint-Chéron.

Contact : 01 64 59 71 41

« Être prêtre, c'est avant tout pour moi avoir le souci de l'autre et vouloir prendre soin de son prochain »



Déchèterie de Saint-Chéron

Changement de gestionnaire

En 2022, par convention de gestion provisoire, le Siredom sera en charge de l'exploitation des déchèteries de Saint-Chéron, Briis-sous-Forges et Dourdan, gérées jusqu'ici par le Sitreva.

► Ce qui ne change pas :

• Les jours et horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45

Vendredi de 14h à 17h45

La déchèterie de Saint-Chéron est fermée les lundi, mercredi et dimanche.

• Les déchets acceptés et refusés

Les usagers possédant un badge « Sitreva » pourront toujours accéder aux déchèteries de Saint-Chéron, Briis-sous-Forges et Dourdan, mais également à quelques déchèteries limitrophes, comme Saclas, Étampes, Étréchy, Égly et Nozay.

► Ce qui change :

• Les usagers auront le droit à 40 passages par an dans la limite de 5 m³/passage.

• Les professionnels devront faire établir un badge au nom de leur entreprise via le site internet du syndicat : www.siredom.com/demande-de-badge-pros/



Entretien des trottoirs

Riverains, vous êtes concernés

Les mois de janvier et février étant propices aux épisodes neigeux et au verglas, nous vous rappelons que **chaque riverain doit assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété :**

- Chacun devra déneiger les trottoirs au droit de sa propriété ou devanture,
- Les riverains peuvent jeter devant les habitations et commerces du sable, du sel ou de la sciure de bois afin de résorber le verglas.

La commune s'occupe du salage et du déneigement des voiries, en commençant par les axes prioritaires.

Maison d'Enfants Françoise Dolto

La Maison d'Enfants à caractère social Françoise Dolto, située avenue de Dourdan à Saint-Chéron, recrute plusieurs assistants familiaux pour son service d'Accueil Familial.

L'assistant familial accueille au sein de sa famille et de son milieu de vie, jour et nuit, un ou plusieurs enfants pour une durée déterminée.

Membre de l'équipe pluridisciplinaire, il échange régulièrement avec le référent professionnel et/ou la psychologue pour faire le point sur l'accompagnement de l'enfant et maintenir le lien avec la fratrie et les parents.

Tout candidat doit être titulaire d'un agrément en qualité d'assistant familial en cours de validité et/ou diplômé d'Etat d'assistant familial. Le permis B est également exigé.

Renseignements : recrutement.dolto@droitdenfance.org - 01 64 56 71 71



Le Service National Universel (SNU)

Jeunesse engagée



Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant : jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...

Ses objectifs

- ▶ Faire vivre les valeurs républicaines
- ▶ Renforcer la cohésion nationale
- ▶ Développer une culture de l'engagement
- ▶ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle



Qui est concerné ?

En 2022, le SNU accueillera **50 000 volontaires** et 3 séjours de cohésion seront proposés : du 13 au 25 février* ou du 12 au 24 juin ou du 3 au 15 juillet.

*Inscriptions closes le 17 décembre 2021

Ouvertes à tous, ces différentes sessions répondent aux différentes disponibilités des jeunes.

En particulier, les élèves de première et terminale sont invités à s'inscrire sur la session de juillet.

Le SNU comprend 3 étapes clés :

① Un séjour de cohésion

Le séjour de cohésion est réalisé en **hébergement collectif**, dans un département autre que celui de résidence du volontaire.

Durant **2 semaines**, les jeunes appelés volontaires participent à des modules s'articulant autour de différentes thématiques :

- découverte de l'engagement,
- défense, sécurité et résilience nationale,
- culture et patrimoine,
- activités physiques et sportives et de cohésion,
- autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits,
- citoyenneté et institutions nationales et européennes,
- développement durable et transition écologique et solidaire.

Ce séjour est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

② Une mission d'intérêt général

Effectuée l'année qui suit le séjour de cohésion, la mission d'intérêt général dure au minimum 84 heures (tout au long de l'année, hors temps scolaire).

Elle peut être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

③ Un engagement volontaire

À l'issue de ces deux périodes, les recrues intéressées peuvent rejoindre pour au moins 3 mois les formes d'engagement existantes, comme le service civique, le bénévolat associatif ou les réserves (par exemple, la réserve civique). Les missions peuvent concerner des secteurs très variés : accompagnement des personnes, défense et sécurité, préservation de l'environnement...

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site snu.gouv.fr



Tremplin citoyen

Un téléservice pour déposer votre dossier en ligne

Grâce au nouveau téléservice *Tremplin citoyen* mis en place par le Département, déposez votre demande d'aide financière pour votre projet citoyen en seulement quelques clics.

► **www.essonne.fr** :
Rubrique ÉDUCATION, JEUNESSE, CITOYENNETÉ / Tremplin citoyen

Qu'est-ce que le dispositif Tremplin citoyen ?

Grâce à ce dispositif, les jeunes essonniens peuvent bénéficier d'une aide financière pour des projets individuels d'accès à l'autonomie de 16 à 25 ans (1 projet entre 16 et 20 ans et 1 projet entre 21 et 25 ans). Elle prévoit 400 € par projet et jusqu'à 800 € entre 16 et 25 ans.

Ils doivent pour cela s'impliquer 40 heures auprès d'une association ou d'une collectivité publique qui

s'engage à les accueillir, et ce afin d'y effectuer une mission d'intérêt général. L'occasion, peut-être, de susciter des vocations ou de faire vivre des idées. Autre possibilité : justifier de 35h d'engagement citoyen si le porteur de projet est titulaire d'une attestation de formation Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1).



► **Renseignements** : 01 60 91 93 65
service-jeunesse@cd-essonne.fr

Mon agenda retraite

Un nouveau service en ligne d'accompagnement pour les départs à la retraite

Quelles sont les démarches à effectuer avant le départ à la retraite ? Quand et comment s'y prendre ? Quelles sont les services en ligne d'accompagnement ?

Le nouveau service en ligne gratuit et personnalisé *Mon agenda retraite*, mis en place par l'Assurance retraite, vous accompagne dans la préparation de votre demande de retraite.

Ce service a pour objectif d'informer les assurés âgés de 54 ans et 8 mois sur les démarches pour préparer leur retraite, afin d'éviter une rupture de ressources lors de leur départ.

Comment s'inscrire ?

Le formulaire d'inscription est accessible sur **lassuranceretraite.fr** (rubrique Mes démarches / J'organise mon départ avec Mon agenda retraite).

Une fois le formulaire rempli, vous pourrez bénéficier par courriel ou par SMS d'un accompagnement.

En fonction de votre date de départ à la retraite, vous recevrez de manière régulière entre 5 ans et 6 mois avant l'échéance des conseils pratiques et personnalisés pour anticiper votre demande de retraite.



À savoir : La retraite n'est pas attribuée automatiquement. Vous devez en faire la demande 6 mois avant votre date de départ, ou 9 mois avant si vous souhaitez demander une retraite anticipée pour carrière longue.

Calendrier électoral 2022

2022 est une année électorale importante pour notre pays avec l'élection présidentielle au mois d'avril et les élections législatives en juin.

- ▶ **L'élection Présidentielle se déroulera :**
 - le dimanche 10 avril pour le premier tour ;
 - le dimanche 24 avril pour le second tour.
- ▶ **Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin.**



- ▶ **Dans la perspective de ces élections, la commune recherche dès maintenant des assesseurs volontaires pour ses bureaux de vote.**

Quel est le rôle des assesseurs ?

Les assesseurs siègent aux côtés des présidents des bureaux de vote. Leur rôle est essentiel puisqu'ils s'assurent du bon déroulement du vote et de sa régularité (vérification de l'identité des électeurs et contrôle des émargements).

Pour participer, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales.

Renseignements : 01 69 14 13 16

▶ Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription peut être effectuée :

- en mairie, au service Elections
- en ligne sur le site www.service-public.fr

À fournir :

- Justificatif d'identité : carte nationale d'identité récente (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) ou passeport récent (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile) : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition ou certificat de non imposition, quittance de loyer non manuscrite, etc...
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Néanmoins, en cas d'élection, les demandes d'inscription doivent être déposées, au plus tard, **jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin**, soit le vendredi 4 mars 2022 pour les élections présidentielles.

Attention, si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales en vue de la participation à l'élection présidentielle concerneront les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021.

Entre le 1^{er} janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter.

Renseignements : 01 69 14 13 16 – l.faddoul@saint-cheron.fr





Restez informés avec PanneauPocket



Pour rappel, la mairie a choisi la solution mobile PanneauPocket pour mieux vous informer. Pensez à télécharger cette application depuis votre téléphone portable !

Elle vous permet de recevoir instantanément sur votre portable toutes les actualités et alertes émises par la commune : évènements de la vie quotidienne, animations, travaux sur la voirie, alertes météo ou coupures réseaux...

Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile.

Cette application est gratuite, sans publicité, et ne nécessite pas de communiquer de données personnelles. Simple et efficace !

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

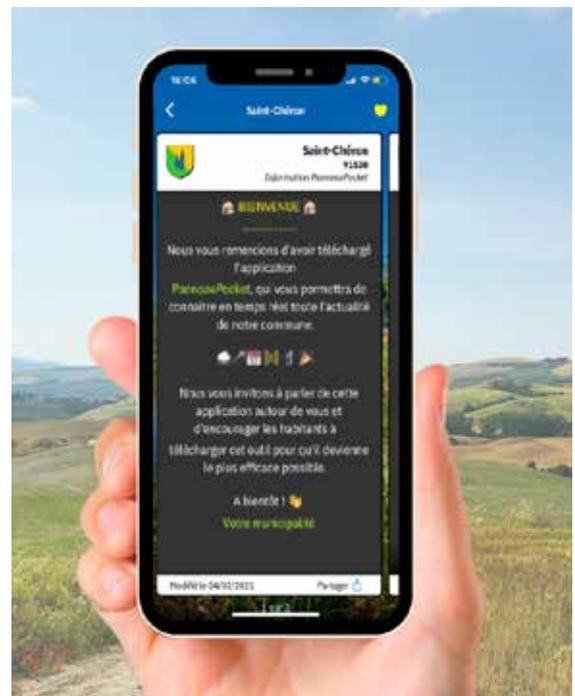
- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"



► **La Gendarmerie elle aussi sur PanneauPocket**
Abonnez-vous au compte **Gendarmerie BTA de Saint-Chéron** et recevez des **informations de prévention, de sensibilisation et diverses communications** directement sur votre téléphone.

Carnet

Mariages

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés :

- **Thomas ALEXANDRE et Virginie COLLARD**, le 25/09/2021
- **Jonathan ALLAIN et Yousra SOUCI**, le 30/10/2021

Naissance

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Adèle DUPORT**, née le 06/12/2021



Une première Gratiféria réussie



La Gratiféria de Noël, organisée par l'association citoyenne Mosaïques, a rencontré un vif succès le 21 novembre dernier. L'association remercie les donateurs et les personnes qui sont venues nombreuses faire leur « marché », ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle. Suite à la demande de nombreux visiteurs, il est envisagé de renouveler l'expérience !

Mais au fait, qu'est-ce qu'une Gratiféria ?

Il s'agit d'un marché où tout est gratuit. À la différence du troc, on peut prendre ce que l'on souhaite sans pour autant avoir donné et inversement. Ainsi, les objets délaissés par les uns peuvent devenir les nouveaux trésors des autres...



► **Contact :** mosaiques.sc@gmail.com

Judo

**Les compétitions officielles ont repris pour l'AJES !
À l'occasion du tournoi départemental des ceintures de couleurs, le club a enregistré ses deux premiers podiums de la saison. Félicitations à Leyna et Benoit qui ont terminé tous les deux 3^e de leur catégorie.**

Il est toujours possible de s'inscrire aux cours de judo, que ce soit pour les plus jeunes (mercredi & vendredi) ou les adultes (le mercredi soir), ainsi qu'à ceux de ne-waza - judo pratiqué uniquement au sol - le samedi matin.

Toujours aussi active, la section Tai Chi a ouvert en septembre dernier un nouveau créneau pour les adolescents le samedi matin. Dans ce cours, le professeur Laurent Dosne propose aux jeunes une approche multi-pratiques avec notamment l'enseignement de la Canne de Combat et de la Défense.

► Renseignements directement au DOJO ou au 06 27 07 02 46



Durant les vacances de la toussaint, un stage gratuit a été organisé pour le plus grand plaisir des jeunes judokas !





Aldeias Perdidas de Portugal



Sous réserve de conditions sanitaires favorables, l'association Franco-Portugaise Aldeias Perdidas de Portugal organise un week-end festif les 19 et 20 février 2022 :

► **Samedi 19 février à partir de 22h**

- RUSGAS - Farandole folklorique
 • Avec plusieurs groupes folkloriques Portugais
 • Buvette sur place

► **Dimanche 20 février à partir de 14h30**

- FESTIVAL FOLKLORIQUE avec 3 groupes
 • Buvette sur place

L'entrée sera libre pour les deux évènements et le pass sanitaire sera demandé.



Gymnastique Volontaire



Venez faire un **essai gratuit** aux différents cours proposés par la gymnastique volontaire : **marche active, Pilate, Stretching, Zumba.**

La cotisation est réduite au « prorata temporis ».

► **Renseignements :**

Gérard Braverman - Président - 06 28 05 01 43

Viens danser 91

L'association propose les stages suivants au gymnase Les Closeaux :

- ROCK niveau 2 : du 3 février au 17 mars 2022, le jeudi de 19h30 à 20h30.
Tarif : 35 € pour 5 séances d'1 heure
- DANSES EN LIGNE : du 3 au 17 février 2022, le jeudi de 21h30 à 22h30.
Tarif : 21 € pour 3 séances



Renseignements : 06 21 58 97 00
viensdanser91@gmail.com

Association Jean Le Mao



► **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

En raison de la situation sanitaire, l'assemblée générale et l'après-midi dansant prévus le dimanche 9 janvier sont annulés.

► **DISTRIBUTION DES COLIS**

Pour les adhérents de + de 65 ans

Lundi 10 janvier de 9h30 à 12h à la salle d'Orgery

Jeudi 13 janvier de 9h30 à 12h au club des Tourelles

► **LOTO**

Sous réserve de conditions sanitaires favorables

Dimanche 13 février à partir de 14h

à la salle du Pont de Bois

(ouverture des portes à 13h)

Pass sanitaire obligatoire



Union Nationale des Combattants



En raison de la situation sanitaire, l'assemblée générale et l'après-midi consacré à la traditionnelle galette des rois, prévus le dimanche 9 janvier, sont annulés.

Ligue contre le Cancer



■ **Rencontre conviviale**

Jeudi 3 février 2022

de 14h à 16h30

Club des Tourelles à Saint-Chéron

► Pour les malades et leurs proches

Informations : 01 64 58 64 13



Attention, la tenue des différentes manifestations reste dépendante de l'évolution de la situation sanitaire. Certains événements pourraient donc être annulés en fonction des restrictions en vigueur.

Woodtown Orchestra



Pour notre plus grand plaisir, le grand orchestre de jazz de la Ville du Bois, le Woodtown Orchestra, revient dans notre commune !



Samedi 15 janvier à 20h30

Salle du Pont de Bois

Tarif : 10 €

Sous la direction de Pierre Lemaistre, les 22 musiciens du Woodtown Orchestra seront accompagnés par trois chanteurs :

- **Fabian Ballarín** à la voix charmeuse, avec ses nombreuses reprises de Franck Sinatra, Ray Charles ou encore Louis Prima,
- **Stéphane Nossereau**, qui avait rendu un magnifique hommage au chanteur toulousain Claude Nougaro lors de sa dernière venue à Saint-Chéron,
- **Patricia Setbon**, qui séduira les Saint-Chéronnais avec la reprise de grands classiques du jazz féminin. Pour ce premier concert de l'année, elle sera accompagnée de Stéphane Nossereau pour des duos inoubliables ayant marqué l'histoire du jazz vocal.

Un concert à ne pas manquer !!!

Nuit de la Lecture



À l'occasion de cette 6^e édition, nous vous proposons de nous retrouver le samedi 22 janvier à partir de 20 h au Club des Tourelles.



Venez lire des extraits des ouvrages que vous avez aimés sur le thème proposé cette année :
« Aimons toujours ! Aimons encore ! »

Nous aurons le plaisir d'accueillir pour l'occasion Ciceron ANGLEDROIT, auteur de nombreux romans policiers.

Samedi 22 janvier à partir de 20h
Club des Tourelles



Harmonies

Annulé l'an passé en raison de la crise sanitaire, le concert du Nouvel An de l'Harmonie de Saint-Chéron sera bien au rendez-vous cette année !



Entrée libre



Dimanche 30 janvier à 16h
Salle du Pont de Bois

« Durant la période de Covid, les répétitions ont été longtemps arrêtées. Nous avons donc mis les bouchées doubles pour pouvoir être prêts pour ce concert que nous attendons avec impatience », nous explique le chef d'orchestre Jean-Luc Leroy.

Pour ce grand retour, les 40 musiciens des Harmonies de Saint-Chéron et Méréville seront réunis pour vous proposer un programme éclectique : du classique, de la variété ou encore des musiques de films.

Soirée Disco



Soirée endiablée en perspective !

Chansons françaises ou internationales, un groupe composé de 5 jeunes garçons énergiques vous fera passer un moment inoubliable sur les tubes des années 70 et 80.

Ressortez vos chemises à paillettes et vos épaulettes, la Saturday Night Fever est de retour !!!

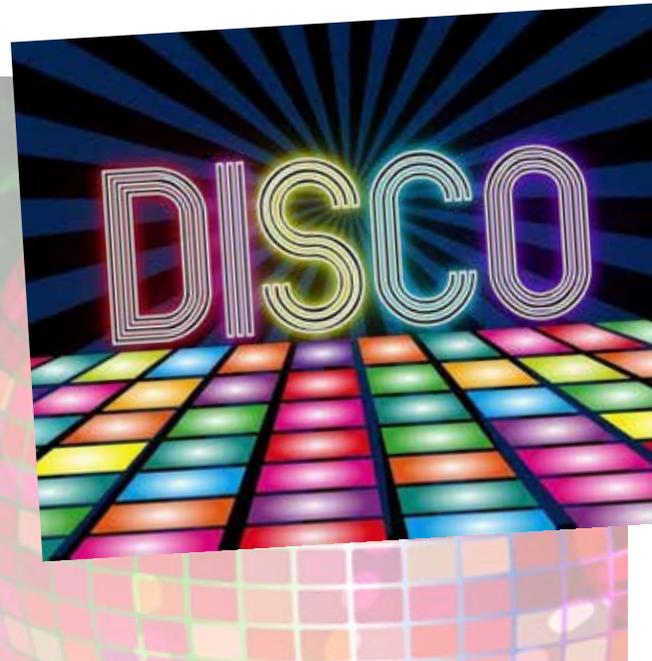
► Animations, jeux ... et bien sûr de la danse !

Samedi 12 février à 21h

Salle du Pont de Bois

Tarif : 20 €

Réservations : 01 69 14 13 24



Le Printemps des poètes



A l'occasion de la 24^e édition de cette manifestation nationale, du 12 au 28 mars 2022, la municipalité de Saint-Chéron organise un concours de poèmes sur le thème du PRINTEMPS.

Vous êtes plutôt haïku, vers en prose, rondeau, ballade, ode... A vous de choisir !

Les meilleurs poèmes seront récompensés et exposés à l'occasion d'une exposition consacrée à la poésie, qui aura lieu du 9 au 27 avril 2022 à l'écomusée de Saint-Chéron.



Ce Printemps des poètes se clôturera par un concert dédié aux chansons de Barbara le dimanche 27 mars 2022, à 15h30 à la salle du Pont de Bois.

► Merci de déposer vos poèmes à la bibliothèque ou en mairie, où une urne sera mise à votre disposition.



Expositions à l'écomusée



L'Almanach du facteur

Du samedi 8 au dimanche 30 janvier



Depuis plus de deux siècles, il orne fièrement les murs de salle à manger ou de cuisine. On y griffonne les dates anniversaires et les rendez-vous importants. On s'y penche pour connaître les périodes de vacances des enfants. Ou tout simplement, on s'en sert comme objet de collection.

Tiré à plus de 15 millions d'exemplaires chaque année, le calendrier de la Poste continue d'occuper une place privilégiée dans de nombreux foyers français.

Objet devenu culte, il est le symbole de la relation de proximité entretenue entre le facteur et les habitants. Venez découvrir plus de 120 calendriers de l'année 1900 à l'année 2021 !

L'univers de Tintin

Du samedi 5 au dimanche 27 février



Tintin est un jeune reporter, toujours accompagné dans ses voyages par son fox-terrier Milou. Il est rejoint dans ses aventures par le capitaine Haddock à partir de l'album « Le Crabe aux pinces d'or », puis par le Professeur Tournesol à partir de l'album « Le Trésor de Rackham le Rouge ».

Venez découvrir toutes les bandes dessinées créées à ce jour par Hergé.

Informations pratiques :

- ▶ Ecomusée de Saint-Chéron – 55 bis rue Charles de Gaulle
- ▶ Jours et horaires d'ouverture : Mercredi et dimanche de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- ▶ Entrée libre
- ▶ Pass sanitaire et port du masque obligatoires



Saint-Chéron Avenir & Progrès

Notre vision de la gestion municipale :

Gérer une commune, c'est être à l'écoute de tous les habitants et ne pas se focaliser sur son lieu d'habitation !

Gérer une commune, c'est en connaître le fonctionnement et appliquer les réglementations établies par l'Etat.

Gérer une commune, c'est proposer des projets cohérents, en accord avec des budgets raisonnables afin d'éviter des dépenses superflues financées par les habitants !

Gérer une commune, c'est organiser des actions de concertation sur les sujets qui préoccupent la population.

Gérer une commune, c'est écouter les personnes proposant des idées intéressantes et trouver ensemble des solutions aux problèmes présentés.

Être dans l'opposition, ce n'est pas dire ou laisser dire n'importe quoi ou poser toujours les mêmes questions

qui ne font rien avancer et perdre du temps.

Être dans l'opposition, c'est savoir ce qui se passe dans sa commune et participer aux événements et surtout aux conseils municipaux !

Une opposition peut être constructive lorsque le dialogue est possible ! Les propositions réalistes sont toujours bonnes à étudier en fonction des possibilités financières et des plannings. C'est aussi respecter les personnes qui travaillent au sein des services de la commune, qui font de leur mieux pour satisfaire les habitants.

Nous espérons que l'année à venir sera propice aux échanges. Nous ferons tout ce qui est possible pour que nos projets aboutissent et améliorent le bien-être de tous. Nous vous souhaitons une belle année 2022 avec beaucoup de moments de convivialité.

Prenez soin de vous !

Ensemble pour Saint-Chéron

Soutenir nos commerces locaux !

Nous saluons l'arrivée de deux nouveaux commerces sur notre ville : une poissonnerie et un magasin de téléphonie. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous espérons que ces nouvelles enseignes vont participer à la redynamisation de notre centre-ville. Nous sommes tous acteurs au sein de notre commune et vous invitons donc, lorsque cela est possible, à privilégier nos boutiques de proximité.

Malheureusement, nous constatons que des locaux professionnels sont encore vacants.

Certes, ces derniers relèvent du domaine privé. Mais nous demandons à la mairie de réfléchir à la mise en place de moyens facilitant l'installation de ces nouveaux commerces. Cette réflexion pourra entre autres porter sur la diversité de l'offre faite aux habitants, mais aussi sur les aides à

apporter aux commerçants de proximité désirant s'installer : participation financière, publicité, facilité d'accès, aide à la mise en conformité des locaux et d'une connexion internet...

Les outils technologiques : vitrine et borne interactive sur internet, réservation en ligne... deviennent incontournables pour permettre de maintenir une activité locale.

Nous aurions apprécié un réel soutien de solidarité de la commune pendant cette crise pour accompagner les commerces et magasins de proximité en incitant les citoyens à consulter davantage les différents services apportés par ces professionnels via le nouveau site internet.

C'est à ces conditions seulement que nous pourrions garder nos commerces et donner l'envie de revenir dans ces lieux.

Nous nous tenons à la disposition de la mairie pour participer à cette réflexion.

Agissons pour redynamiser notre centre-ville !

Saint-Chéron En Avant

Le Maire ou ses adjoints :

1) **Verbalisent les automobilistes stationnés** sur le parking, alors que l'arrêté d'interdiction pris une semaine plus tôt seulement.

2) **Ne suivent pas dans le temps** les actions décidées en CM.

3) **Ne tiennent pas compte des actions demandées en CM par les administrés**, mais les dirigent sans les suivre.

4) **Ferment provisoirement la circulation rue Clos Guiraud à partir de la rue de la Chesnaie** et oublie maintenant de la rétablir, alors que la chaussée vient d'être refaite à neuf !

Saint-Chéron En Avant :

↔ 1) **Publierait dans le BREF et apposerait sur un grand panneau à l'entrée du parking**, l'arrêté d'interdiction du Maire, un mois en préalable.

↔ 2) **Mettrait en place un suivi des principales actions décidées en CM et publierait le planning sur le site internet de la Mairie.**

↔ 3) **Suivrait toutes les actions demandées au Maire par les administrés**, quelque-soit le service actionné en charge, afin de satisfaire les administrés de la commune, comme le font des communes voisines (exemple Breuillet)

↔ 4) **Réouvrirait la circulation automobile entre ces deux rues avec la mise en œuvre des dispositifs de réduction de vitesse**, bien utile pour les services de sécurité d'une part et aussi pour diminuer le flot de de la circulation des véhicules au centre-ville, d'autre part.

Contact : « Saint-Chéron En Avant ! » à votre écoute, vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2022.

andre.lever@wanadoo.fr / Tél : 06.73.71.43.73



Cabinet Nathalie DIDES

Une équipe sérieuse, compétente et conviviale à votre service

Particuliers - Professionnels
Assurance emprunteur
Epargne / Assurance Vie

Contactez- nous : Agence Nathalie DIDES
6, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT CHERON
Tel : 01.64.56.35.68 - Mail : cabinet.dides@mma.fr
Site Internet : <http://agence.mma.fr/saint-cheron-eglise/>
Facebook : Mma St Chéron Eglise Nathalie Dides



SIRET 444 734 701 00014

Ent. GARANDET Y.

Ravalement - Vitrerie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHERON

01 60 83 17 35

HELLO TAXI



SAINT
CHERON

ELODIE

06.64.39.22.81

DIMITRI

06.07.44.18.23

Helotaxi@hotmail.com

ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint-Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

GARAGE CHAMBRUN



- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise :
consultez-nous

3, chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON

☎ 01 64 56 62 33 - Fax : 01 64 56 55 58

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHERON

01 64 56 92 08

ccrfbatiment@orange.fr

S.D. PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHERON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

*Pour votre publicité
dans le St-Chéron en Bref,*

merci de contacter
le service communication :

01 69 14 13 19

j.lassalle@saint-cheron.fr